

Conseil Municipal du 18 décembre 09

Intervention d'Irène Félix

Monsieur le Maire, Chers Collègues,

Il neige sur notre ville. Pour des motifs plus ou moins avouables, l'accueil de nuit des sans-abri a failli cette année ne pas ouvrir à Bourges : l'Etat espérait sans doute quelques économies. Des demandeurs d'asile ont déménagé aujourd'hui, d'un centre vers un autre, ballottés parce que l'Etat a trouvé, dans des mesures de rétorsions inutiles, une bonne occasion de faire d'autres économies. Le restaurant social n'a plus de budget d'alimentation pour fonctionner : encore des économies. La liste pourrait s'allonger.

Il est des économies nécessaires, voire souhaitables – nous y reviendrons ; il est des économies dramatiquement subies ; il est aussi des économies contestables, voire scandaleuses.

Celles de l'Etat, en direction de la population qui souffre de la crise, en direction des services publics qui assurent la justice sociale et en direction des collectivités locales qui font vivre la République au quotidien font aujourd'hui scandale car elles s'exercent alors même que le bouclier fiscal « protège » les plus riches, que les niches fiscales ne sont pas remises en cause, que la baisse de la TVA sur la restauration ou la défiscalisation des heures supplémentaires –une riche idée en période de remontée du chômage !!!! – privent les budgets publics de ressources qui seraient pourtant précieuses.

Le désengagement volontaire de l'Etat marque aujourd'hui le budget de la Ville de Bourges comme celui de toutes les collectivités locales de ce pays, clairement menacés.

Ce sont 447 000 euros de dotation forfaitaire en moins. 100 000 euros de dotation de solidarité urbaine qui manquent. 800 000 euros de dotation nationale de péréquation disparus. 5000 euros de dotation spéciale instituteurs évaporés. 100 000 euros d'attributions de compensation au titre de la taxe professionnelle, 170 000 au titre des exonérations de taxes foncières, 10 000 au titre des exonérations de taxe d'habitation sur lesquels il faut faire un trait. Au total, 1 632 000 euros de recettes en moins en provenance de l'Etat, 1,8 % du budget, ce qui est loin d'être négligeable. L'érosion régulière des dernières années s'accélère. S'y ajoute la charge nouvelle du centre social de la Chancellerie, un autre transfert de charge déguisé de l'Etat, probablement près de 200 000 euros de dépense nette supplémentaire pour la ville et on atteint les 2 % de recettes en moins de la part de l'échelon national.

Les trois conséquences inévitables de ce désengagement sont ici à l'œuvre :

- la capacité de contribuer aux investissements se rétrécit, avec un virement à la section d'investissement divisé par 6 en trois ans, 4 277 483 euros en 2008, 1 236 380 euros en 2009, et seulement 732 350 euros en 2010 ;
- il est fait appel à de nouvelles taxes, même si celle mise en place cette année, la taxe de séjour, n'est guère discutable ;
- le service public se paupérise.

La spirale de la paupérisation des services publics, puis de leur mise en accusation, puis de l'externalisation c'est-à-dire de la marchandisation des services est en route. Pour partie, vous la subissez – et, je suppose, vous l'approuvez, puisque c'est la politique de vos amis - ; pour l'autre part, vous l'organisez.

Les services scolaires dans les écoles maternelles mais surtout élémentaires vont perdre 70 000 euros, les « services annexes » de l'enseignement, c'est-à-dire le Contrat Educatif Local encore 60 000 euros en charges à caractère général et 80 000 en dépenses d'intervention. Même si le personnel croît du côté de la culture, 300 000 euros manqueront pour les services culturels, dont 25 000 pour les

bibliothèques, 15 000 pour les musées, 210 000 pour l'entretien du patrimoine culturel, 20 000 pour l'expression lyrique, 20 000 pour l'action culturelle. Les sports et la jeunesse auront aussi leur part de restrictions, avec notamment 30 000 euros en moins pour les activités de jeunesse. Les frais de transports collectifs baissent de 53 000 euros. Le service de la voirie et de l'environnement a un budget très serré, des animations commerciales, on le sait, ont été supprimées, même l'entretien des cimetières doit se faire dans un budget en baisse ...

Un seul service public voit ses moyens augmenter sensiblement pour la troisième année consécutive, avec une augmentation de dépense sur trois ans de 630 000 euros. Il s'agit de la police municipale : c'est un choix.

Dans le même temps, le coût des services concédés ne semble pas maîtrisé et vous augmentez notablement la sous-traitance. Le montant des contrats de prestation de services avec les entreprises, une fois déduit le coût du service des ordures ménagères désormais transféré à Bourges Plus, augmente une nouvelle fois de 15 %. Les frais de nettoyage de locaux, c'est-à-dire d'externalisation du service augmentent de 70 000 euros (+ 36,5 %). Cela ne vous dérange pas d'avoir considérablement baissé les redevances versées par les fermiers et concessionnaires pour gérer les équipements municipaux (-265 000 euros) et d'avoir de fait creusé de 15 000 euros le déficit pour les « autres équipements sportifs et de loisirs », c'est-à-dire la patinoire, comme j'en avais fait la démonstration lors du renouvellement de cette délégation de service. Enfin, vous inscrivez sans sourciller une prévision en hausse pour les dépenses d'enseignement dans les établissements privés, comme s'il était un fait acquis que la fuite des enfants du public vers le privé devait se poursuivre à Bourges.

Pas à pas, vos amis et vous affaiblissez le service public et laissez le champ libre à la marchandisation de secteurs de plus en plus larges et à la précarisation du travail qui, trop souvent, l'accompagne.

Avec de moins en moins de marges de manœuvre pour investir, vous avez dû emprunter. 300 000 euros supplémentaires seront dépensés cette année en remboursement d'intérêts d'emprunt, qui s'ajoutent à l'augmentation de 600 000 euros déjà inscrite en 2009. Près d'un million d'euros de frais financiers en plus en deux ans, cette somme alerte sur les conséquences très immédiates de l'endettement. Sans renoncer à agir, elle doit inciter à la mesure et surtout au discernement.

Comme chaque année, le programme d'investissement est une longue liste d'annonces, dont la réalisation, quand elle aboutit, s'étale souvent sur de longues années. Relire les annonces des années antérieures est toujours un exercice plein de re-découvertes et de surprises. Nous y reviendrons dans ce Conseil. Tout ne se fera donc pas dans l'année mais il me semble important que ce qui sera fait soit fait avec rigueur et méthode et, par exemple, que, quand des études sont annoncées, elles servent effectivement à éclairer le débat public et orienter les décisions.

Les sommes considérables prévues pour la requalification de la voirie, par exemple, donnent le vertige quand on sait que le Plan de Déplacement Urbain est seulement à l'étude et qu'un projet ambitieux pour révolutionner les transports urbains s'accompagnera inévitablement d'évolutions majeures sur la voirie. Quel engagement prenez-vous, Monsieur le Maire, avec ce budget, pour Copenhague ?

Je note en outre le fait que la section d'investissement est plombée par un nouveau versement de 1 309 000 euros d'« avance » - c'est une version optimiste des choses - pour le budget de la ZAC Avaricum.

Décidés à dénoncer le désengagement de l'Etat voulu par vous et vos amis de droite, militants du service public de proximité, soucieux des deniers publics et des investissements durables, nous ne voterons pas ce budget.